

PUBLIC CONCERNÉ

- Les secrétaires en centre de santé sexuelle CSS et d'orthogénie
- Les secrétaires de pôle de gynécologie des centres hospitaliers
- La formation est ouverte aux personnes porteuses de handicap (si vous êtes concerné, merci de nous contacter).
- Pas de pré-requis

Tarifs sur demande

La FNCF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant

Lieu de la formation

A préciser

Contact et inscriptions :

Marie-Sophie LIGOT

06 74 41 17 83

« 100% de nos stagiaires sont très satisfaits de cette formation lors de la session 2022 »



Formation des secrétaires de centre de planification et d'orthogénie sur le thème de l'Interruption Volontaire de Grossesse

2 jours consécutifs de formation en présentiel

FEDERATION NATIONALE

COUPLES ET FAMILLES

28 place Saint Georges 75009 Paris

SIRET : 308 439 868 00016

Organisme de formation agréé :

n° 11750058575

Objectifs opérationnels

Développer et actualiser les compétences des secrétaires des centres de planification et d'orthogénie, à l'accueil, l'écoute et à l'orientation des personnes concernées par l'IVG et la contraception afin de leurs assurer une prise en charge adaptée.

- ✓ Favoriser l'échange de pratiques entre les professionnels.
- ✓ Mettre en œuvre une prise en charge adaptée aux personnes accueillies.
- ✓ Permettre à chacun de repérer et clarifier ses représentations personnelles sur la question de l'IVG.
- ✓ Elaborer une réflexion commune permettant aux professionnels en formation de prendre de la distance par rapport aux situations difficiles.

Modalités pédagogiques

Des méthodes de pédagogie active, variées et adaptées au public permettant une dynamique de groupe.

Des études de cas et des mises en situation.

Des apports théoriques et législatifs.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation

Intervenante

Marie-Sophie LIGOT

Formatrice et Conseillère conjugale et familiale.

